INTERNATIONAL

Les politiques de l'ESS : une approche comparée

Ces synthèses ont été rédigées dans le cadre d'un exercice pédagogique réalisé au sein du cours « Les politiques d'ESS : une approche comparée » de Sciences Po Bordeaux en 3ème année en 2025 en partenariat avec le GSEF.

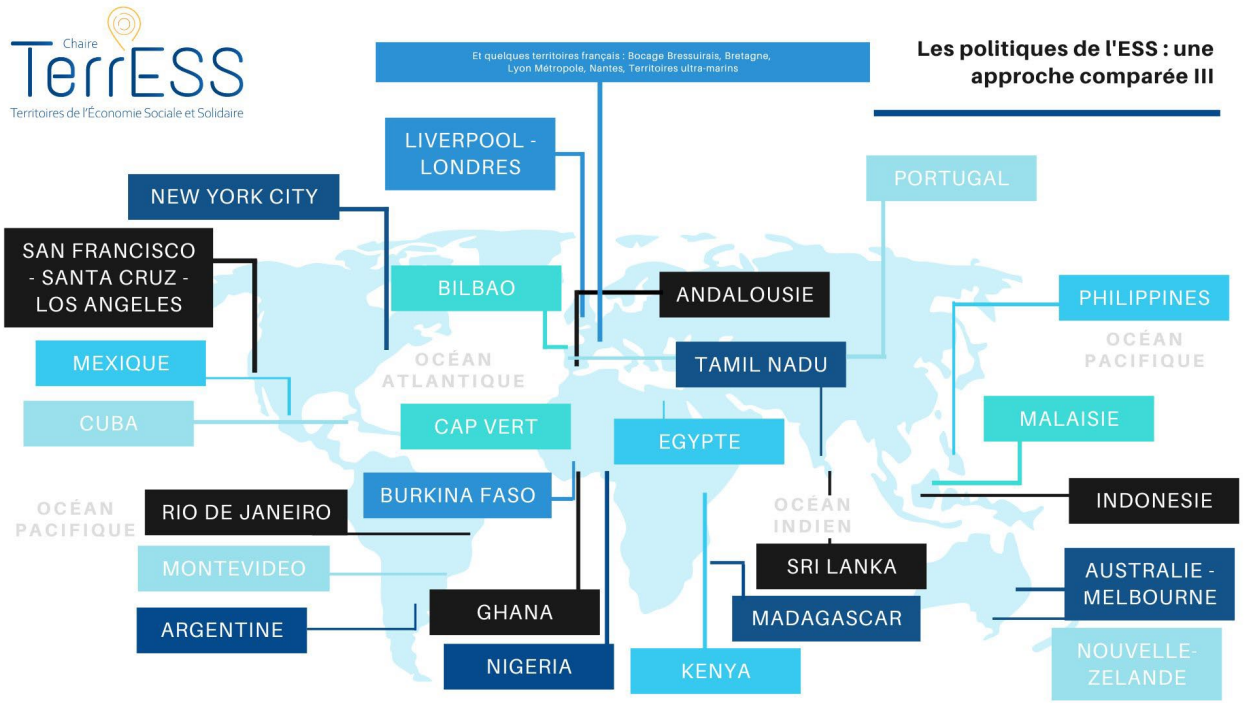

Lyon Métropole (France)

Par Léane DARTOIS, Lomane DUPIRE, Lola HERNANDEZ, Joseph LAFOUX

L'économie sociale et solidaire dans la métropole de Lyon s'inscrit dans une dynamique qui apparaît intéressante à étudier. La politique de la métropole est conforme au cadrage national de l'ESS sur lequel il convient de s'arrêter en guise d'introduction.

D'un point de vue juridique, l'ESS au niveau national est régi par la loi du 31 juillet 2014, elle définit l'ESS comme suit : " un mode d'entreprendre et de développement économique adapté à tous les domaines de l'activité humaine auquel adhèrent des personnes morales de droit privé ".

Au niveau national, l'ESS est régi par ESS France, une association reconnue d'utilité publique, représentant les intérêts des entreprises et des organisations de l'ESS. Le Conseil National des Chambres Régionales de l'Economie Sociale et Solidaire (CNCRES) représente chaque chambre régionale pouvant mettre en place des politiques publiques propres. Les organisations de l'ESS sont divisées en **5 structures principales**, chacune avec un statut juridique différent. D'abord, les associations, dépendantes de la loi de 1901. Ensuite les coopératives ont une base juridique commune datant d'une loi de 1947. Les coopératives peuvent rassembler des entrepreneurs, des usagers ou des salariés : les Sociétés Coopératives de Production (Scop) et les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (Scic). Les fondations consistent à mettre des fonds privés au service d'une cause d'intérêt public. Les mutuelles, à but non lucratif, jouent un rôle dans la couverture des risques, particulièrement dans la santé et les assurances. Et enfin, avec la Loi de 2014 notamment, l'ajout des sociétés commerciales de l'ESS. Pour être considérées comme des structures de l'ESS, elles doivent adhérer aux trois principes définis à l'article 1er de cette même loi. La gestion de la structure doit être démocratique et participative. Le but doit être non lucratif, ou présentant une lucrativité limitée. Enfin, l'objectif est une recherche d'intérêt social sur le territoire.

Ainsi, les structures considérées comme appartenant à l'ESS ne sont pas réparties de la même façon, notamment d'une région à l'autre. Effectivement, selon l'article 7 de cette même loi, « La région élabore, en concertation avec la chambre régionale de l'économie sociale et solidaire ainsi qu'avec les organismes et entreprises de l'économie sociale et solidaire, une stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire [...]". Les métropoles ont également des prérogatives particulières, en accord avec la Loi MAPTAM : " [...] permettre aux agglomérations de plus de 400.000 habitants d'exercer pleinement leur rôle en matière de développement économique, d'innovation, de transition énergétique et de politique de la ville [...]". La Métropole de Lyon a toutefois un statut particulier. Ses prérogatives sont étendues et intègrent celles du département. De ce fait, la Métropole a un domaine de compétence et d'intervention élargi. C'est aussi un acteur prédominant dans l'écosystème de l'ESS.

Nous analyserons précisément les acteurs et structures de l'ESS dans la métropole de Lyon, en s'appuyant notamment sur des exemples concrets illustrant les actions mises en place en lien avec l'ESS sur le territoire. Pour étayer notre propos, nous avons également eu l'occasion de réaliser un entretien avec Alban Derrien, chargé de mission ESS à la Métropole de Lyon.

I. Une coopération d'acteurs agissant dans de multiples domaines dans la Métropole de Lyon

A. Une galaxie d'acteurs

Sur le territoire lyonnais, il existe plus de 6500 acteurs travaillant dans le domaine l'ESS. Ces acteurs sont dans un premier temps concentrés sur des secteurs historiques tels que l'insertion sociale et les services à la personne. Mais il existe aussi des acteurs provenant du secteur entrepreneurial et travaillant sur les domaines liés à l'alimentation, le handicap, l'économie circulaire et la cohésion sociale.

Il convient de s'arrêter sur les différents types d'acteurs présents sur le territoire. Il en existe une grande variété, créant un tissu de l'ESS riche et interconnecté :

- Les sociétés commerciales coopératives sont représentées dans la région par **l'Union régionale des SCOP et SCI** ou encore la **Coopérative Agricole**.
- Les mutuelles sont représentées par l'**Association des assureurs Mutualistes** et **l'Union Régionale de la Mutualité Française**.
- Les associations, représentant une grande part de l'économie sociale lyonnaise (80%), permettent aussi de construire une variété de services qui répondent aux besoins socio-économiques des populations locales. Elles sont représentées sur le territoire lyonnais par le **Mouvement Associatif Auvergne Rhône Alpes**
- Les banques sont aussi des acteurs importants car elles peuvent financer des initiatives locales liées à l'ESS. Dans la métropole lyonnaise, la banque coopérative **La NEF** est implantée à Vaulx-en-Velin.

La politique de l'ESS est co-construite entre différents acteurs institutionnels. Tout d'abord la Métropole entreprend une vaste politique de soutien à l'ESS. Son action s'inscrit dans une logique de projets, soutenant ainsi différentes initiatives au gré de la politique de déploiement de l'ESS choisie. Le service chargé de l'ESS est inclus dans la direction de l'Économie. Cette disposition dans l'organigramme n'est pas anodine. Cela montre l'importance politique accordée à l'ESS. Les intérêts liés à l'ESS dans la Métropole disposent d'un meilleur écho dans l'administration. Cette administration gère de surcroît le premier budget des collectivités locales sur le territoire.

La **Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire** (CRESS) assure la promotion de l'ESS, représente et soutient les structures du secteur. Des évènements de concertation et de dialogue ont aussi été instaurés sur le plan local, comme avec les **Journées Métropolitaines de l'ESS** permettant ainsi le dialogue entre tous les acteurs de l'ESS agissant sur le territoire. Avec un budget plus limité, la CRESS assure un rôle plus centré sur l'animation du réseau d'acteurs de l'ESS.

B. Une ESS tournée vers des objectifs variés

La métropole lyonnaise fait face à des problèmes sociaux traditionnels, répondant souvent indirectement aux objectifs de développement durables (dits ODD). Ainsi, les principales missions

sont liées à l'insertion professionnelle et les services d'accompagnement aux personnes âgées ou handicapées, ou encore des politiques de lutte contre la faim (ODD n°2) . L'accès au logement est aussi un objectif de la Métropole qui collabore avec des bailleurs sociaux pour faire face à la précarité croissante des habitants de la métropole, notamment en proposant des services d'accompagnement pour aider les personnes dans le besoin mais aussi en lançant des plans de rénovation des bâtiments afin d'améliorer les conditions de vie des résidents actuels.

Ensuite, la métropole répond aussi à des enjeux environnementaux en luttant contre la précarité énergétique. Elle travaille ainsi avec des associations qui réalisent des diagnostics sociotechniques afin d'aider les ménages défavorisés en situation de précarité énergétique (ODD n°11).

II. Un accompagnement pluridimensionnel par les acteurs publics vers les structures de l'ESS

A. Le soutien aux initiatives de l'ESS dans le processus de développement

Les individus cherchant à développer une initiative liée à l'ESS sont accompagnés dès le début de leur projet, notamment grâce à des pépinières d'initiative citoyennes. L'association Anciela par exemple anime des espaces de discussion et propose des formations ouvertes à tous. Les pépinières d'initiatives citoyennes soutiennent une grande variété de projets de formes et d'envergures variées.

Une fois l'idée captée et travaillée, un dispositif d'incubation permet d'aider les entrepreneurs de l'ESS à se lancer pleinement dans leur activité. Dans la métropole lyonnaise, les principaux fournisseurs sont Ronalpia et Alter'Incub. Les différents projets sont accompagnés à toutes les étapes de développement et les acteurs soutenant ces initiatives fonctionnent en partie sur des fonds publics. **Cela va de l'incubation dans les premières étapes à des programmes de développement ou de changement d'échelle.**

Les acteurs publics jouent également un rôle majeur dans le financement des projets. L'accès au crédit est un des défis majeurs rencontrés par les porteurs de projet dans l'ESS car ils peinent à convaincre les banques traditionnelles de leur solvabilité. Les organisations publiques soutiennent alors ces projets eux-mêmes ou par l'intermédiaire d'associations. C'est le cas de la Métropole de Lyon qui soutient les projets de l'ESS via son dispositif Fondation Innovation Sociale. Créée en 2019 par la Métropole, la fondation de la Caisse d'épargne Rhônes Alpes et la Caisse des dépôts et consignations, elle a pour objectif de soutenir financièrement des projets sociaux innovants. La fondation possède trois axes de financement se manifestant sous forme de subvention ou d'avance remboursable.

Enfin, un des moyens d'accompagnement proposé par les pouvoirs publics est la vente ou la location à moindre prix de locaux. Les acteurs principaux sont la Métropole de Lyon (30 000 m2) et les grandes communes centrales (Lyon, Villeurbanne, etc) dédiés à l'occupation temporaire. Elle coordonne un programme d'exploitation de bâtiments et de terrains.

B. Une logique de filière qui donne un nouveau dynamisme à l'ESS

Le dynamisme de l'ESS dans la métropole de Lyon est renforcé par des projets co-organisés par différents acteurs publics, mêlant une grande variété d'organisations de l'ESS agissant sur une problématique spécifique. L'articulation est souvent faite par la Métropole qui impulse sa politique sur l'ESS, ou par des structures publiques qui se font le relais de politiques décidées à des échelles plus larges, comme la CRESS. Le projet Territoires zéro chômeurs de longue durée (TZCLD) par exemple est déployé dans 4 territoires sur la métropole lyonnaise. Ce dispositif lie plusieurs organismes publics et des entreprises de l'ESS.

Cette logique de co-construction de projets s'illustre également avec les Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE). L'article 9 de la loi de 2014 sur l'ESS institue ces projets au niveau national. Décliné à la métropole de Lyon, l'objectif est de créer des clusters d'innovation sociale en exploitant le tissu des acteurs de l'ESS souvent déjà présents historiquement, et en coordonnant l'activité économique sur une filière en particulier. Cela passe par la mise au point de stratégies mutualisées et le partage des ressources, des financements et des compétences. Ces projets sont largement soutenus par les acteurs institutionnels comme la Métropole qui a aidé à la mise au point d'une filière de l'ESS lyonnaise dédiée à la gestion des déchets : le projet Iloé. Iloé cherche à promouvoir la gestion vertueuse des déchets avec un système de revalorisation axé sur la coopération entre des acteurs publics (comme la métropole) et privés (Veolia, Envie). C'est une organisation voulant agir localement dans un format d'économie circulaire profitable à l'environnement, et d'intérêt général puisqu'elle vise l'insertion à travers l'activité économique.

III. Recherche et formation au profit des évolutions futures de l'ESS

A. Des formations universitaires au profit de la recherche

En termes de formations liées à l'ESS, l'Université Lyon 2 propose un master mention Economie sociale et solidaire ayant pour but « de proposer une formation au plus près des besoins des organisations de l'ESS et institutions ». L'objectif est de donner les moyens aux étudiants de "repenser le développement socioéconomique" à différents niveaux (local, territorial, national) par la "transition sociale et écologique" selon les principes de l'ESS. Celle-ci est délivrée dans un établissement public qui est de ce fait accessible financièrement au plus grand nombre. Le master est pluridisciplinaire et prépare les étudiants notamment grâce à deux stages obligatoires en fin de semestre (S2 et S4). De plus, le M2 peut être réalisé en double diplôme avec l'Université Royale de Droit et des Sciences Économiques à Phnom-Penh au Cambodge. Il existe également plusieurs formations du supérieur centrée sur l'ESS mais elles sont délivrées par des écoles privées. Celles-ci sont notamment mises en avant sur le site de la CRESS AURA, tel le master Dirigeant d'entreprise de l'économie sociale et solidaire par l'ENSEIS.

Enfin, l'Université Lyon 2 accueille également une chaire de l'ESS active depuis 2010 et financée par la ville et la Métropole principalement. Elle rédige des "carnets de l'ESS" récapitulant les

travaux de recherche de la Chaire. Elle organise par ailleurs des événements publics appelés “Les Mardis de l'ESS”.

La chaire d’ESS de l’Université de Lyon 2 a réalisé une étude de cas sur les évaluations d’impact social (EIS). La chaire exprime par la suite une inquiétude concernant les pressions concurrentielles subies par les organisations. Les EIS prennent du temps et coûtent cher, ce qui conduit à aller chercher de l’aide extérieure privée. Cela pourrait conduire à une standardisation des EIS puisque les consultants chercheraient à réduire leurs coûts en proposant des services non-personnalisés qui ne correspondraient pas aux particularités des organisations de l’ESS. La chaire recommande donc de renforcer la pluralité des EIS pour correspondre aux besoins des différentes structures, mais aussi de mettre en place un écosystème d’EIS au niveau de la métropole afin de favoriser la coopération en réduisant le risque de standardisation. Il n'y a donc pas de programmes centralisés d’évaluations des activités de l’ESS dans la métropole de Lyon, mais des études d’impact par projet à l’initiative des organisations.

Cependant, il existe un outil disponible gratuitement pour les entreprises, développé par la métropole. Nommé Kel Impact, celui-ci mesure les impacts sociaux et environnementaux de l’entreprise sur le territoire de la métropole.

B. Le rôle de plaidoyer assuré par la CRESS et la Métropole

Si la chaire a un rôle central de sensibilisation et de communication publique autour des enjeux de l’ESS, les politiques de la métropole sont principalement dirigées vers le milieu professionnel afin de légitimer l’ESS, dans une logique de plaidoyer. Les animations publiques comme le mois de l’ESS sont du ressort de la CRESS. Elle organise la plupart du travail de communication avec les acteurs privés, le public, les collectivités locales, et les structures de l’ESS.

Il existe aussi l’initiative nationale “l’ESS à l’école” par l’ESPER qui propose des formations aux lignes aux enseignants pour sensibiliser les élèves sur les enjeux de l’ESS, son projet sociétal, sa gouvernance démocratique et ses valeurs. Elle vise à la création d’une organisation de l’économie sociale et solidaire (comme une association) par les élèves au sein de leur établissement scolaire (collège, lycée).

C. Une perspective à développer : le levier de l’achat responsable

Un instrument encore en développement permettrait de donner une place d’autant plus importante à l’ESS dans l’économie de la Métropole : les achats responsables. Cela consiste à préférer des acteurs de l’ESS plutôt que des entreprises de l’économie privée classiques pour les différents achats que les organisations doivent effectuer. Cela concerne en particulier la commande publique dans les administrations. Cette priorité donnée à l’ESS permet d’inclure dans les arbitrages des arguments sur l’utilité sociale ou environnementale, souvent délaissés dans l’économie capitaliste et concurrentielle. Concrètement les achats responsables sont accompagnés de clauses sociales et/ou environnementales. La Métropole de Lyon dépense chaque année 600 millions d’euros dans la commande publique. Elle a mis en place le Schéma de promotion des achats responsables (SPAR) pour que les achats publics respectent des critères sociaux et environnementaux. La CRESS anime également des rencontres avec des acteurs du territoire pour inciter à développer les achats responsables.

Ces initiatives sont des pas conséquents mais il reste encore une marge d'amélioration. Les acteurs de l'ESS sont encore frileux à l'idée de se positionner sur les marchés publics. Cela relève en partie d'un manque de formation des acteurs de l'ESS qui ne sont pas préparés à remplir de lourds dossiers d'appels d'offres. Or c'est un manque à gagner immense au vu des montants engagés. Les organisations faisant partie de l'ESS auraient l'occasion de capter des flux matériels importants, allant bien au-delà des subventions publiques qu'elles reçoivent actuellement. On assiste à une forme d'accaparement de ces mannes par des entreprises privées.

Conclusion

La métropole de Lyon est un territoire dans lequel l'ESS était historiquement implantée, notamment par le tissu associatif. Elle a connu un regain de dynamisme ces dernières années. Une politique publique pilotée par des administrations à différentes échelles se déploie pour assurer un accompagnement efficace des initiatives, ainsi que la création de filières dynamiques. Le développement de l'ESS est favorisé par des institutions ayant un rôle de plaidoyer auprès de différents acteurs du tissu économique. La recherche universitaire sur l'ESS dédiée à l'innovation sociale est également un atout de ce territoire.

La métropole de Lyon est une zone où l'ESS est dynamique. Elle accueille un réseau d'acteurs divers qui coopèrent. Par beaucoup d'aspects, elle est représentative des métropoles françaises dans lesquelles le modèle national est décliné selon les spécificités territoriales. Les dispositifs d'articulation territoriale implantés dans la métropole de Lyon sont assez semblables aux autres métropoles. Dans ces villes, l'ESS se développe comme modèle économique alternatif plus vertueux et soucieux du développement territorial.

ANNEXES :

Annexe 1 :

Ce schéma permet d'avoir une vue globale sur fonctionnement de la Chaire ESS à l'Université Lyon 2. Il est utile à notre rapport car il met en avant les dynamiques de recherche et les enjeux de promotion de l'ESS. Issu des carnets de la Chaire, le schéma montre comment cette dernière promeut l'ESS de manière accessible au public. Elle participe à l'innovation sociale qui découle de la recherche académique.

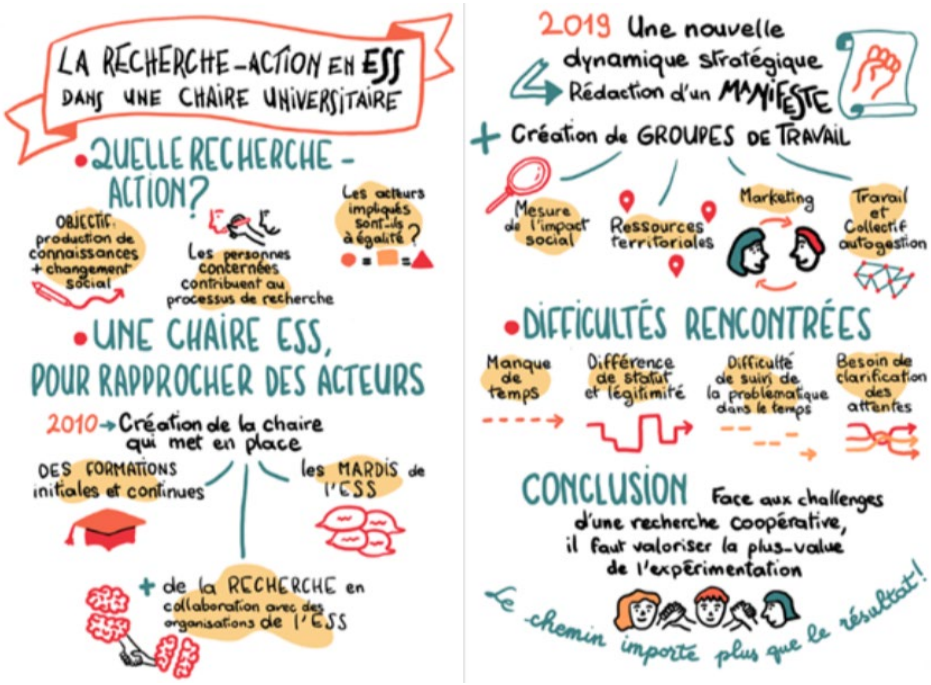

Ascouet, H., Piqueras, I. D. G., Fare, M., Lanciano, É., & Séverine, S. (2022). Quelle recherche action en ESS dans une chaire universitaire? Histoire, récit et pratiques de la chaire ESS de l'Université Lumière Lyon 2. *Les Carnets de la Chaire ESS*.

Annexe 2 :

Ce schéma met en avant les problématiques de l'ESS liée aux évaluations d'impact social (EIS). Est mise en avant une faille de la recherche sur l'ESS qui découle de la dynamique de marché. Néanmoins, il est mentionné qu'avec des réformes, les études d'impact seraient souhaitables pour améliorer les effets induits sur la population et le partage de connaissances entre les acteurs. Ce schéma présente un intérêt pour ce rapport car il décrit les enjeux autour du maillon dédié à l'évaluation dans les politiques publiques de l'ESS.

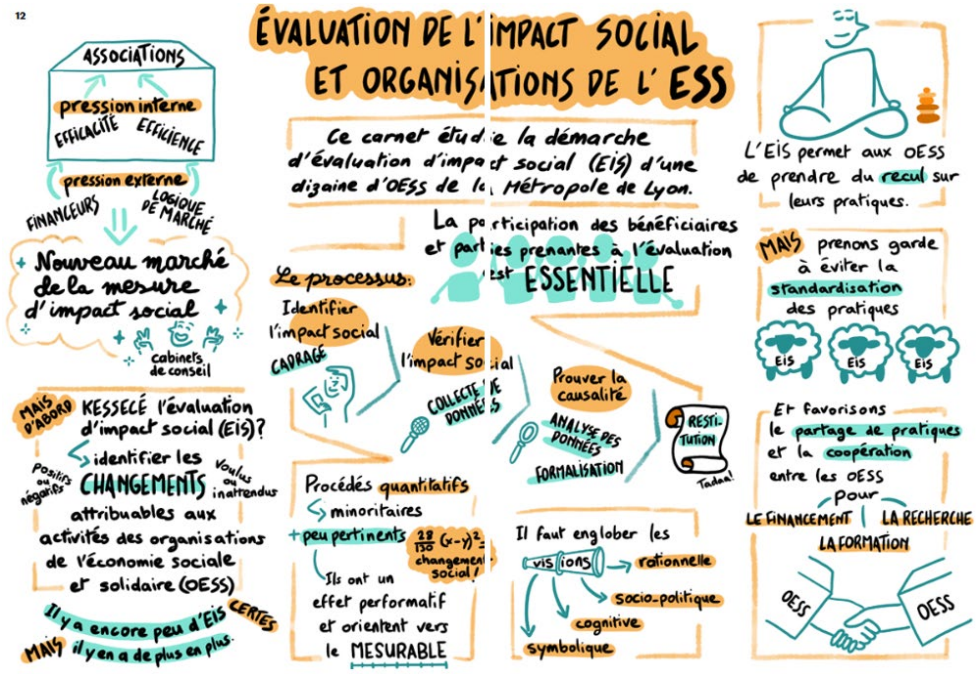

Dedun Garcia Piqueras, I., & Celle, S. (2023). *S'approprier (adopter) la mesure d'impact social: à quoi faut-il réfléchir? Le regard des organisations de l'ESS en Métropole lyonnaise*. HAL.

Annexe 3 :

Ce rapport récapitulatif décrit la politique d'achat responsable mise en place par la Métropole de Lyon dans sa gestion de la commande publique. La Métropole insiste sur la mise en place de critères sociaux et environnementaux. Ce document est utile à notre étude pour comprendre les politiques publiques de soutien à l'ESS à travers quelques chiffres clés et éléments essentiels.

Chaire TerrESS
Territoires de l'Économie Sociale et Solidaire

Gsef Global Social Economy Forum

La Métropole en actionS

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME D'ACTIONS DU SPAR

Le programme d'actions du Spar adopté en décembre 2021 explicite les objectifs que la Métropole de Lyon se fixe en matière d'achats responsables et les actions de transformation des cadres d'achat à opérer pour les atteindre.

Parmi les nombreux axes de travail que le programme d'actions décline, ont été définies les premières priorités de déploiement du Spar pour 2022 :

- Publier le programme d'achat de la collectivité à deux ans auprès des acteurs économiques ;
- Renforcer l'usage du sourcing ;
- Améliorer le suivi de l'exécution des contrats en intégrant des clauses de progrès ;
- Préparer et tester en 2022 les indicateurs de suivi pertinents pour le Spar ;
- Et enfin, essaimer les orientations du Spar dans le cadre des collaborations nouées avec d'autres acteurs publics ou privés du territoire, notamment via la centrale d'achat de la Métropole et l'animation de réseaux professionnels.

Exemple de marchés exemplaires :

- Un marché d'achat de matériel informatique reconditionné et de prestations de recyclage des équipements en fin de vie de la collectivité. Pour fixer le cadre d'achat, la Métropole a travaillé en amont avec des acteurs de ces métiers afin de se donner les meilleures chances de trouver un ou des fournisseurs répondant à tous les critères exigés. Cette pratique du sourcing se renforce parmi les acheteurs de la collectivité ;
- Un marché d'achat de 10 000 vélos reconditionnés valorisant l'économie circulaire, dont 7 000 fournis par une structure d'insertion professionnelle.

CENTRALE D'ACHAT

1/4 DES MARCHÉS proposés aux adhérents comportent un plan de progrès destiné à accompagner les entreprises titulaires dans une démarche d'accompagnement durable

92 % DES MARCHÉS proposés ont fait l'objet d'un sourcing

752 MILLIONS D'EUROS HT, C'EST LE VOLUME D'ACHAT EN 2022
673 millions en 2020

EN 2021, 51 % DES MARCHÉS AVEC DES CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX PASSÉS EN COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

470 569 HEURES D'INSERTION EN 2021
360 604 en 2020

Schéma de Promotion des Achats Responsables. (2023). Dans *Métropole Grand Lyon*. https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/institution/spar_programme-actions.pdf

Annexe 4 :

Le graphique présenté ci-joint démontre le poids du secteur associatif dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Les associations représentent une source de dynamisme fondamental dans la construction de projets en lien avec l'ESS tant elles agissent dans une multiplicité de secteurs (social, environnement etc).

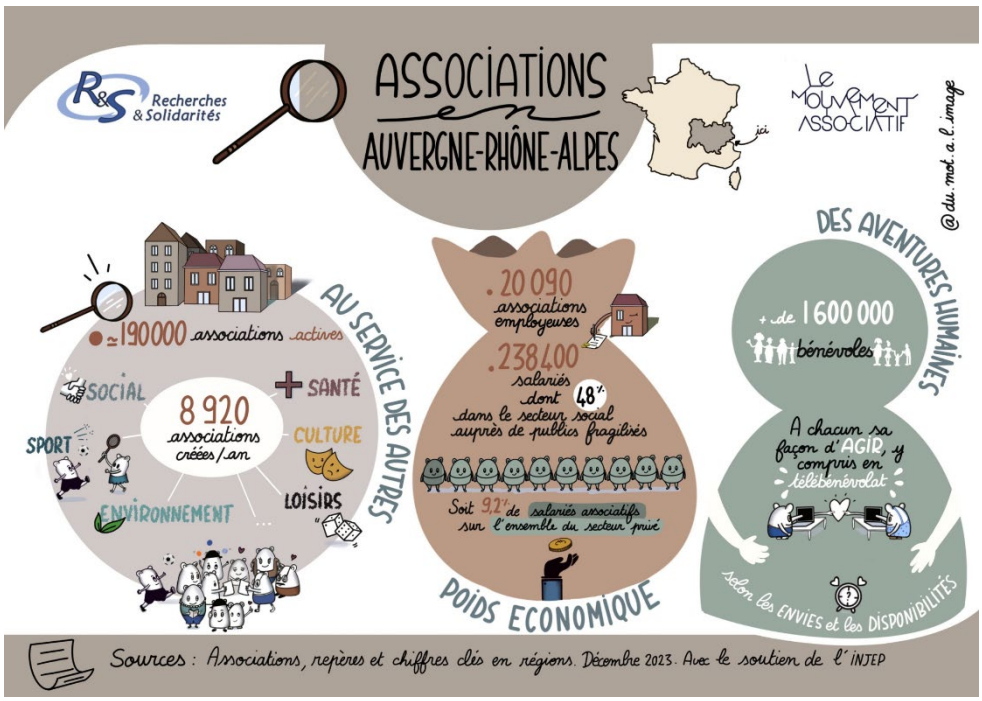

Annexe 5 :

Ce graphique renseigne sur la répartition des différents statuts juridiques des structures de l'ESS dans la ville de Lyon (en 2017). Il montre la prédominance des associations à hauteur de 80% environ.

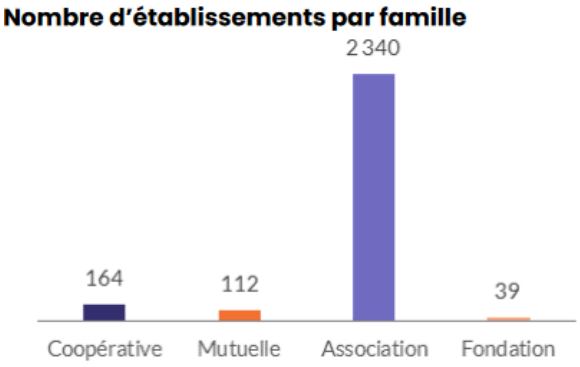

Portraits économiques de territoires de la métropole de Lyon (conférences territoriales des maires) | Urbalyon. (s. d.). https://www.urbalyon.org/fr/PortraitEcoCTM

BIBLIOGRAPHIE :

- Découvrez Kelimpact, solution gratuite pour mesurer et améliorer l'impact local de son entreprise dans la métropole de Lyon - ONLYLYON Business. (s. d.). https://business.onlylyon.com/actualites/article/mise-en-ligne-d-une-solution-gratuite-pour-mesurer-et-ameliorer-l-impact-local-de-son-entreprise-dans-la-metropole-de-lyon
- Découvrez la Fondation pour l'innovation sociale et les projets à impact financés dans la métropole de Lyon - ONLYLYON Business. (s. d.). https://business.onlylyon.com/actualites/article/fondation-innovation-sociale-5-ans-financement-projets-ess-metropole-de-lyon
- Entrepreneuriat en économie sociale et solidaire (ESS) au cœur du développement de la métropole lyonnaise - ONLYLYON Business. (s. d.). https://business.onlylyon.com/decouvrir-lyon/secteurs-activites/economie-sociale-et-solidaire-ess
- Fondation Innovation Sociale Transformons Notre Territoire. (1av. J.-C.b). Dans *FIS*. https://www.fondation-fit.org/medias/fichier/plaquette-presentation-fis-a4-v3_1727342641705-pdf?ID_FICHE=13309
- *Formations ESS*. (s. d.). Ambition ESS - Lyon Métropole / Rhône. https://lyon-rhone.ambition-ess.org/formations-ess
- Hoel Ascouet, Isabelle Dedun Garcia Piqueras, Marie Fare, Émilie Lanciano, Saleilles Séverine. Quelle recherche action en ESS dans une chaire universitaire? Histoire, récit et pratiques de la chaire ESS de l'Université Lumière Lyon 2. 2022. ⟨halshs-04717908⟩ https://hal.science/TRIANGLE_UMR5206/halshs-04717908v1
- *Iloé • Pôle métropolitain d'économie circulaire • Lyon*. (2024, 7 mars). Iloé. http://iloe.org/#collectif
- Isabelle Dedun Garcia Piqueras, Sylvain Celle. S'approprier (adopter) la mesure d'impact social : à quoi faut-il réfléchir ? Le regard des organisations de l'ESS en Métropole lyonnaise. Chaire ESS - Université Lyon 2. 2023, pp.24. ffhal-04376113f
- La Nef, pour la banque éthique - Coopérative bancaire citoyenne. https://www.lanef.com/
- Le Schéma de promotion des achats responsables (SPAR) - La Métropole de Lyon. (s. d.). https://www.grandlyon.com/actions/le-schema-de-promotion-des-achats-responsables-spar#c24548
- L'ESPER. (2024, 12 décembre). *Mon ESS à l'École - L& # 039 ; ESPER - L'Economie Sociale Partenaire de l'Ecole de la République*. L'ESPER - L'Economie Sociale Partenaire de L'Ecole de la République. https://lesper.fr/mon-ess-a-lecole/
- *Loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles*. (2014, 29 janvier). Vie Publique. https://www.vie-publique.fr/loi/20674-loi-maptam-action-publique-territoriale-et-daffirmation-des-metropoles

- *LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire (1) - Légifrance*. (s. d.). https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029313296
- Lyon, W. U. L. Comment l'ESS et les bailleurs sociaux co-construisent des solutions face à la précarité croissante des résident.es ? - UFR de Sciences Économiques et de Gestion. UFR de Sciences Économiques et de Gestion. https://seg.univ-lyon2.fr/la-chaire-ess/conference-comment-less-et-les-bailleurs-sociaux-co-construisent-des-solutions-face-a-la-precarite-croissante-des-residents
- Lyon, W. U. L. (s. d.). La Chaire ESS - UFR de sciences économiques et de gestion. UFR de Sciences Économiques et de Gestion. https://seg.univ-lyon2.fr/la-chaire-ess
- Lyon, W. U. L. (s. d.-b). *MASTER 1 ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE - Université Lumière Lyon 2*. Université Lumière Lyon 2. https://www.univ-lyon2.fr/master-1-economie-sociale-et-solidaire-3
- Panorama Auvergne-Rhône-Alpes Ce que l'Économie Sociale et Solidaire apporte à la société. (2022). Dans Chambre Régionale de L'Economie Sociale et Solidaire Auvergne Rhône Alpes. https://cress-aura.org/wp-content/uploads/2024/02/panorama_aura_2022_v2.pdf
- Pôle territorial de coopération économique (PTCE). (s. d.). Grafie. https://www.grafie.org/system/files/2020-03/Fiche%20pratique%20PTCE.pdf
- *Portraits économiques de territoires de la métropole de Lyon (conférences territoriales des maires) | Urbalyon*. (s. d.). https://www.urbalyon.org/fr/PortraitEcoCTM
- Rapport d'Activité 2023. (2023). Dans Chambre Régionale de L'Economie Sociale et Solidaire Rhône Alpes. https://cress-aura.org/wp-content/uploads/2024/05/Rapport-Activite_2023.pdf
- Rapport transition & Résilience sur la situation en matière de développement durable, établi en application de l'article L 3661-2 du CGCT. (2022). Dans Métropole du Grand Lyon. Métropole du Grand Lyon. https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/environnement/20230105_rapport-transition-resilience-2022.pdf
- Rapport Transition & Résilience - 2023 sur la situation en matière de développement durable, établi en application de l'article L3661-2 du CGCT. (2023). Dans Métropole Grand Lyon. https://www.grandlyon.com/fileadmin/user_upload/media/pdf/environnement/20231222_rapport-transition-resilience-2023.pdf
- Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la loi ESS de 2014. (2024). Dans ESS France. https://www.ess-france.org/system/files/2024-06/CREA_MEP_LOI_ESS_V4.pdf
- (s. d.). Fondation Innovation sociale. FIT. https://www.fondation-fit.org/les-fondations-abritees/fondation-de-soutien-a-l-innovation-sociale-222961.kjsp
- SOLIHA Rhône et Grand Lyon. Accueil - département Rhône. Département Rhône. https://rhone.auvergnerhonealpes.soliha.fr/

- Territoires zéro chômeur de longue durée : un pas vers le droit à l'emploi ? (2023, août 23). Vie Publique. https://www.vie-publique.fr/eclairage/286834-territoires-zero-chomeur-de-longue-duree-vers-un-droit-lemploi#:~:text=TZCLD%20a%20deux%20principales%20sources,affaires%20r%C3%A9alis%C3%A9%20par%20les%20EBE.